

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Société BRL, point(s) de contact : M. Jean-Pierre DUMONT, Directeur, 1105 avenue Pierre Mendès France BP 94001, F - 30001 Nîmes, courriel : Admin.DAP@brl.fr

Code NUTS : FRJ12

Code d'identification national : 55020066100019

Adresse(s) internet :

Adresse principale : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG

Adresse du profil d'acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_i_4dA4aEhf

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Société d'Economie Mixte

I.5) Activité principale : Autre : Aménagement, gestion, exploitation réseau hydraulique régional.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU HYDRAULIQUE REGIONAL SUR LE SECTEUR DES "COLLINES DES COSTIERES DE NIMES"

Numéro de référence :

50_20

II.1.2) Code CPV principal : 45231300

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Fourniture et pose de conduites souterraines, création d'une station de pompage et d'un surpresseur. Création de nouveaux réseaux : Réalisation en tranchées ou en terrassement à ciel ouvert pour la quasi-totalité du linéaire (9km de DN90mm à 500mm pour le lot 1, 10km de DN90mm à 250mm pour le lot 2, 6km de DN90mm à 250mm pour le lot 3); Insertion sous fourreaux posés en tranchée ouverte et par forages horizontaux. Poses de bornes agricoles, de conduites de réseaux de diamètre compris entre 90 mm et 500 mm.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :

Limitation d'attribution des lots : 2 lots au maximum dans les conditions suivantes : Pour les lots canalisations Un même candidat ne pourra se voir attribuer qu'1 seul lot canalisations (1, 2 ou 3). Le lot 4 peut être attribué à un candidat qui serait attributaire d'un lot canalisation. La règle d'attribution est indiquée au Règlement de consultation.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 1 : Canalisation zone nord de Générac-Beauvoisin

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45231300

45232100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Zone nord de Générac-Beauvoisin

II.2.4) Description des prestations : Pose d'environ 9 km de conduites de DN 90 à 500mm. Traversée en forage horizontal de la route départementale n°139 (DN300m).

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Pour chaque lot, le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La possibilité est ouverte pendant 2 ans à compter de la notification de chaque lot.

Ces prestations seront limitées à la pose de bornes ou linéaires de conduites directement associés aux ouvrages directement réalisés dans chaque lot, ainsi que des remises en état sur les zones déjà travaillées.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Identification du projet : Crédits FEADER-Programme de Développement Rural Languedoc Roussillon 2014-2020.

Mesure TO.4.3.3 « Soutien aux infrastructures hydrauliques collectives : extension et création de réseaux, création de retenues »

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 2 : Canalisation zone sud de Générac-Beauvoisin

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45231300

45232100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Zone sud de Générac-Beauvoisin

II.2.4) Description des prestations : Pose d'environ 10,0 km de conduites de DN 90 à 250mm.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en jours : 345

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Pour chaque lot, le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La possibilité est ouverte pendant 2 ans à compter de la notification de chaque lot.

Ces prestations seront limitées à la pose de bornes ou linéaires de conduites directement associés aux ouvrages directement réalisés dans chaque lot, ainsi que des remises en état sur les zones déjà travaillées.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.
Identification du projet : Crédits FEADER-Programme de Développement Rural Languedoc Roussillon 2014-2020.
Mesure TO.4.3.3 « Soutien aux infrastructures hydrauliques collectives : extension et création de réseaux, création de retenues »

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 3 : Canalisation Vauvert

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45231300

45232100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Canalisation Vauvert

II.2.4) Description des prestations : Pose d'environ 6km de conduites de DN 90 à 250mm. Traversée en forage horizontal de la route départementale n°6572 (DN225mm).

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 10

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Pour chaque lot, le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La possibilité est ouverte pendant 2 ans à compter de la notification de chaque lot.

Ces prestations seront limitées à la pose de bornes ou linéaires de conduites directement associés aux ouvrages directement réalisés dans chaque lot, ainsi que des remises en état sur les zones déjà travaillées.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Identification du projet : Crédits FEADER-Programme de Développement Rural Languedoc Roussillon 2014-2020.

Mesure TO.4.3.3 « Soutien aux infrastructures hydrauliques collectives : extension et création de réseaux, création de retenues »

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 4 : Station de pompage de Vauvert et surpresseur de Beauvoisin

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45232152

45317100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Station de pompage de Vauvert et surpresseur de Beauvoisin

II.2.4) Description des prestations : Création d'une station de pompage sur Vauvert avec prise d'eau dans le canal Philippe Lamour (107 m CE et 44l/s).

Création d'un surpresseur en ligne sur Beauvoisin (130m CE et 141l/s).

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du

marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 11

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Pour chaque lot, le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La possibilité est ouverte pendant 2 ans à compter de la notification de chaque lot.

Ces prestations seront limitées à la pose de bornes ou linéaires de conduites directement associés aux ouvrages directement réalisés dans chaque lot, ainsi que des remises en état sur les zones déjà travaillées.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Identification du projet : Crédits FEADER-Programme de Développement Rural Languedoc Roussillon 2014-2020.

Mesure TO.4.3.3 « Soutien aux infrastructures hydrauliques collectives : extension et création de réseaux, création de retenues »

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

-Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années en rapport avec l'objet du marché. Dans le cas où le candidat ne pourrait justifier d'une antériorité de 5 ans, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte :

Pour le lot 1 :

Il est demandé au candidat de fournir les références* professionnelles permettant d'apprécier sa capacité à exécuter les travaux. Ces références seront en lien avec les travaux et prestations du marché et le candidat indiquera de quelle manière les travaux ont été réalisés (en sous-traitance, co-traitance, entreprise principale).

Si l'entreprise fournit la qualification FNTF 2322 et FNTF 5112 (ou équivalence attestée par un organisme indépendant), l'entreprise est dispensée de fournir les références professionnelles.

Pour les lots 2 et 3 :

Il est demandé au candidat de fournir les références* professionnelles permettant d'apprécier sa capacité à exécuter les travaux. Ces références seront en lien avec les travaux et prestations du marché et le candidat indiquera de quelle manière les travaux ont été réalisés (en sous-traitance, co-traitance, entreprise principale).

Si l'entreprise fournit la qualification FNTF 2322 et 5113 (ou équivalence attestée par un organisme indépendant), l'entreprise est dispensée de fournir les références professionnelles.

Pour le lot 4, il est demandé de fournir :

- une référence pour la construction d'une station de pompage* au moins équivalente ;
- une référence pour la construction d'un surpresseur* au moins équivalent.

Toutes les références présentées dans le cadre de la liste devront préciser la description des travaux, montant, époque, qualité de l'entreprise (titulaire, cotraitant, sous-traitant) et lieux d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin. Elles devront être datées et signées par le donneur d'ordre.

*NB : Le terme « station de pompage » fait référence à un ouvrage avec une prise d'eau dans une ressource à surface libre (canal, cours d'eau), c'est à dire un pompage à pression atmosphérique. Le terme « surpresseur » fait référence à un ouvrage en ligne avec une connexion amont sur un réseau sous pression existant.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats :

En plus des références ci-dessus, il est demandé de fournir :

Pour les lots 1 et 3 :

FNTF 7311 Forage horizontal, fonçage par poussage, pour les lots 1 et 3

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le C.C.A.P.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 25/01/2021 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 25 janvier 2021 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouveaulement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Limitation d'attribution des lots : 2 lots au maximum dans les conditions suivantes :

Pour les lots canalisations

Un même candidat ne pourra se voir attribuer qu'1 seul lot canalisations (lots 1, 2 ou 3) ;

Si un candidat est classé premier pour un nombre de lots canalisations supérieur à ce nombre maximal, alors l'ordre d'attribution des lots est le suivant :

- N°1 : Lot 1 : Générac Beauvoisin - Zone Nord (DN 90 à 500 mm)
- N°2 : Lot 2 : Générac Beauvoisin - Zone Sud (DN 90 à 250 mm)
- N°3 : Lot 3 : Vauvert (DN 90 à 250 mm)

Le lot 4 peut être attribué à un candidat qui serait attributaire d'un lot canalisation.

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Date prévisionnelle de notification : mars 2021.

Pour le lot 4, une visite sur site est obligatoire, se reporter au Règlement de Consultation pour les modalités.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes :

- Europe (FEADER) : 30,30 %
- Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée : 34,90 %
- Département du Gard : 14,80 %
- Autofinancement et bénéficiaires : 20 %

Les critères relatifs à la sélection de la candidature sont : Garanties et capacités techniques et financières et capacités professionnelles.

Les critères de jugement des offres comportent des sous critères qui sont précisés au règlement de la consultation.

Pour les conditions des variantes se reporter au règlement de la consultation.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Lots 1, 2, et 3 : Prix unitaires fermes actualisables non révisables .

Lot 4 : Prix global forfaitaire.

Les modalités de financement sont indiquées au Règlement de Consultation.

Avance 10% sous conditions. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Dans le cadre de la procédure dématérialisée, le dossier de consultation est à retirer gratuitement dans :

<http://www.achatpublic.com> voir adresse internet (format .doc; .pdf; .xls; .dwg).

L'accès à [achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) peut s'effectuer via le site www.brl.fr. Rubrique appel d'offres / consulter les marchés des concessions et un lien permet d'accéder à la plateforme d'achatpublic.com

Les plis doivent impérativement être transmis par voie électronique : les modalités de cette transmission sont définies au règlement de la consultation.

VI.4) Procédures de recours**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Selon l'article L211-14 du code de l'organisation judiciaire, Président du Tribunal Judiciaire de Marseille, 6 rue Joseph Autran, F - 13006 Marseille, Tél : +33 0491155050

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction de recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Greffe Tribunal Judiciaire, 6 rue Joseph Autran, F - 13006 Marseille, Tél : +33 0491155050

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 07 décembre 2020